

BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES Mercredi 19 octobre 2022 18h00 – Ferme d'Icart et visio - Montels COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 19 octobre 2022 au siège du Parc naturel régional, à la Ferme d'Icart et en visioconférence, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

Charte du PNR: Le Bureau a acté la progression des travaux sur la révision de la Charte du PNR, en vue d'une nouvelle Charte pour 2025-2040. Le Président de l'association ESPACE a présenté aux membres du Bureau les premiers enseignements de l'étude réalisée à la demande du Bureau, sur l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire.

Des réunions territoriales ont été organisées les 11 et 12 octobre à Soueix-Rogalle, à Rimont, au Fossat, pour présenter le projet de Charte aux élus des communes et intercommunalités. Le président et les élus ont souligné la richesse des échanges avec les élus. D'autres réunions sont prévues aux Forges de Pyrène, à Aulos-Sinsat et à Quié les 25 et 26 octobre. Par ailleurs, 150 partenaires ont été sollicités pour avis (associations, fédérations, chambres consulaires, agences...). Enfin, une consultation officielle du public a lieu jusqu'au 27 octobre sur le site : https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/consultation-officielle-du-public-sur-le-projet-de-charte-2025-2040-du-pnr/.

Les ressources sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/

Education : Le Bureau a validé le partenariat avec l'Université de Toulouse, pour des interventions pédagogiques dans le cadre de la formation Master Gestion et Évaluation des environnements Montagnards.

Biodiversité / restauration de milieux naturels : Le Bureau a approuvé la convention-cadre avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Pamiers, pour la réalisation de chantiers en milieu naturel. Cette structure regroupe le lycée agricole et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Ariège-Comminges, tous deux partenaires réguliers du PNR. Cette convention va permettre d'actualiser et de renforcer le partenariat pour la restauration de milieux naturels.

Produits locaux/Valeurs Parc: Le Bureau a échangé avec la représentante de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège sur le projet de partenariat entre la marque « Valeurs Parc » du PNR et la marque « Nòu », développée par l'Association de Développement de l'Alimentation et des Filières Territorialisées en Ariège (ADAFTA). Le SMPNR a participé à la création de la marque « Nòu », qui compte une centaine d'adhérents à ce jour. L'objet de ce partenariat est la recherche de complémentarité et le partage d'expériences. Le Bureau a mandaté le Président pour engager une discussion avec le Président de l'ADAFTA.

Filière Bois : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège, pour la réalisation d'un livret de solutions constructives en bois local. Ce cahier richement illustré, avec des explications détaillées des modalités d'emploi du bois local, permettra aux architectes et aux maîtres d'œuvre d'utiliser plus facilement le bois local, notamment dans le cadre des marchés publics.

Forêt: Une convention entre l'association des Parcs d'Occitanie et l'union régionale des collectivités forestières Occitanie a été signée en février 2020, pour un partenariat sur les thématiques forestières et d'aménagements. Le Bureau a validé le partenariat opérationnel du SMPNR avec les Communes forestières de l'Ariège et les Collectivités forestières Occitanie, pour apporter aux élus des outils supplémentaires pour agir en matière de forêt.

Organisation et ressources humaines: Le Bureau a validé le déploiement d'une nouvelle organisation au sein du SMPNR, orientée projets et en cohérence avec la nouvelle Charte et les attentes des salariés. Des nouveaux coordinateurs de pôle sont recrutés en interne.

Le Bureau a également adopté l'avenant à la convention d'adhésion au Service Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion de l'Ariège.

Points divers : Le prochain Comité syndical du PNR aura lieu le 9 novembre à 17h30 à la salle Jean Nayrou à La Bastide de Sérou et le prochain Bureau début décembre.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.